



Bonjour,

Dans un courrier envoyé hier aux ministres français de l'Agriculture, de la Recherche et de l'Écologie ainsi qu'au Premier ministre (une copie a été adressée au président de la République Jacques Chirac), l'Alliance pour la planète demande au gouvernement français de mettre en place immédiatement un moratoire sur les cultures d'organismes génétiquement modifiés (OGM), avant les semis du printemps 2007.

La France n'a toujours pas transposé la directive européenne 2001/18 relative aux conditions de culture et de mise sur le marché des OGM. Le gouvernement a finalement renoncé à soumettre à l'Assemblée nationale un projet de loi certes adopté par le Sénat en mars dernier, mais qui divise largement les députés et provoque une opposition massive de l'opinion publique. Cette non transposition de la directive européenne a une double conséquence : la France risque des poursuites de la part de la Cour de justice européenne et elle autorise aussi le développement cultures commerciales de maïs transgénique hors de tout cadre légal. En 2005, entre 500 et 1 000 hectares de maïs transgénique auraient été plantés ; 5 000 l'année dernière et pour cette année, tout laisse à croire que l'industrie des biotechnologies va poursuivre son coup de force. Daniel Chéron, directeur général de Limagrain, actionnaire majoritaire du semencier Vilmorin, prévoit ainsi que 30 000 hectares d'OGM seront mis en culture en 2007.

L'Alliance pour la planète craint aujourd'hui que le gouvernement français, cédant aux injonctions de la Commission européenne et au lobby des biotechnologies, n'impose par une série de décrets ce qu'il a renoncé à faire débattre par la représentation nationale. Début février, la multinationale Monsanto a fait parvenir à son réseau d'agriculteurs une lettre d'informations dans laquelle elle affirme que « *le gouvernement prévoit de publier rapidement des décrets précisant les conditions d'utilisation des cultures génétiquement modifiées* ». Et à la veille de l'assemblée générale d'Euralis, l'une des principales coopératives du sud-ouest, son président, Christian Pees, déclarait : « *si toute une série de contraintes réglementaires sont levées, le groupe Euralis pourrait développer fortement les cultures de maïs OGM qu'il a déjà commencé à implanter dans le sud Ouest de la France* » (voir les éditions du 7 février des quotidiens *Sud ouest* ou *L'éclair des Pyrénées*).

L'Alliance pour la planète considère qu'une levée des contraintes réglementaires par décrets du gouvernement constituerait un « déni de démocratie » scandaleux et inacceptable. Décidée à contrer cette offensive, l'Alliance demande donc au gouvernement français de mettre en place un moratoire immédiat sur toutes les cultures d'OGM avant les semis du printemps. Cette demande correspond à celle exprimée par 86 % des Français qui souhaitent une interdiction des OGM (sondage CSA/Greenpeace septembre 2006).

En pièce jointe, vous trouverez le modèle de la lettre adressée aux ministres. Nous nous tenons à votre disposition pour toute information supplémentaire.

Cordialement,

Chantal Jaquet, Alliance pour la planète : 06 07 44 75 26

Adélaïde Colin, Greenpeace France : 06 84 25 08 25

Fondée en mars 2006, l'Alliance pour la planète (www.lalliance.fr) rassemble un grand nombre d'organisations, qui représentent plus d'un million d'adhérents et agissent dans divers domaines : environnement, humanitaire, social, agriculture, sciences, droit, consommation, syndicalisme.